



Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



**ActuEntreprises
N°06**

Mars 2009

Compétitivité extérieure au Sénégal¹: une analyse par la condition de Marshall-Lerner

Depuis son introduction, l'Euro qui est maintenant la monnaie d'ancrage du FCFA, a connu une nette progression vis-à-vis du dollar américain. Cette hausse a remis à jour les problèmes de compétitivité de la Zone CFA, mais également la question de savoir si le niveau actuel du Franc CFA reflète les fondamentaux des économies de cette zone. Ce débat peut être analysé sous l'angle de l'estimation du taux de change réel d'équilibre pour ces pays. Deux travaux récents ont permis de se prononcer sur cette question (Saaxguard et al. (2007), DPEE (2007)). Toutes les deux études ont abouti à la conclusion selon laquelle la surévaluation du FCFA, notée récemment, se situe dans des proportions acceptables. Cependant, depuis le début de l'année, la monnaie européenne ne cesse d'atteindre des niveaux relativement élevés (1,52 euro pour un 1\$ américain) avant de baisser suite à la conjugaion de la crise des subprimes et de la récession économique. Cette situation est également accompagnée d'une décrue des prix des matières premières notamment du pétrole. Toutefois, la perte des gains de compétitivité issue de la dévaluation de 1994, maintient la question relative à la surévaluation du FCFA.

Bien que le Sénégal bénéficie, depuis quelques années, d'une stabilité économique incontestable permettant non seulement d'attirer des IDE mais également d'adopter avec le FMI un programme sans décaissement, communément appelé programme ISPE (Instrument de Soutien à la Politique économique), il n'en demeure pas moins que des efforts considérables doivent être réalisés pour rehausser son environnement des affaires et atteindre ce que l'on nomme un environnement des affaires de classe internationale² (EACI).

Les investigations empiriques sur le Sénégal relatives à la question de la compétitivité extérieure ne montrent pas encore des signes tangibles de surévaluation du taux de change ; ce qui laisse croire que la mise en œuvre de réformes

structurelles, notamment des mesures en faveur d'un environnement des affaires de classe internationale, est plus que nécessaire pour améliorer la compétitivité extérieure du Sénégal.

Dans ce cadre, ce présent travail cherche à vérifier la condition de Marshall-Lerner en tentant d'analyser la réponse des exportations nettes du Sénégal, suite aux variations du taux de change réel.

En effet, la théorie économique affirme que, si la somme des élasticités des exportations et des importations est supérieure à un, alors une dépréciation réelle de la monnaie entraîne une hausse des exportations nettes. De plus, il est connu en macroéconomie internationale que les variations du taux de change ont des effets non négligeables sur les décisions des agents économiques. C'est pourquoi Marshall et Lerner ont analysé l'impact des variations du taux de change sur le commerce entre les pays en proposant le théorème des élasticités critiques. Cette condition, appelée condition Marshall-Lerner, permet de tester l'opportunité d'une politique de dévaluation.

L'analyse des contraintes structurelles à la compétitivité extérieure

La compétitivité d'un pays ne se mesurant pas uniquement sous l'angle des exportations mais également sur son aptitude à faire face aux produits d'importations, il est important d'analyser la question de la perte de compétitivité de l'économie sénégalaise sous le prisme des contraintes d'offre. D'ailleurs, le rapport-pays du Fonds Monétaire International (FMI) (Rapport du FMI N°2008/221) évoque largement cette question en privilégiant les performances ou contre performances du Sénégal, en matière d'indice de compétitivité, issus des enquêtes réalisées par la Banque mondiale dans le cadre Doing Business et le Forum économique mondial. Ces résultats permettent d'approfondir les analyses sur la question de la compétitivité extérieure. L'examen de ces rapports laisse paraître un Sénégal faisant partie des pays les moins compétitifs du monde. En effet, le Sénégal est classé à la 96^{ième} place sur 134 selon l'indice de compétitivité du Forum économique mondial (Global Competitiveness Report 2008-2009) alors que le rapport Doing Business de 2009, le classe à la 149^{ième} place mondiale en 2008, alors qu'en 2007, il occupait la 158^{ième} place contre la 162^{ième} en 2006. De plus, les entreprises installées au Sénégal éprouvent encore des difficultés à y faire

¹ Pour plus de détail, voir l'article plus complet intitulé « **Compétitivité extérieure au Sénégal: une analyse par la condition de Marshall-Lerner** » disponible auprès de l'auteur.

² Ce concept est un des piliers de la Stratégie et de Croissance Accélérée (SCA).

des affaires comme le montre le tableau ci-dessous nonobstant son bon classement de 2009.

Tableau 1: Classement Doing Business

	Rang en 2009	Rang en 2008	Var. rang
Facilité de faire des Affaires	149	168	19
Création d'entreprise	95	161	66
Octroi de permis de construire	118	109	-9
Embauche des travailleurs	165	165	0
Transfert de propriété	161	160	-1
Obtention de prêts	145	141	-4
Protection des investisseurs	164	161	-3
Paiement des impôts	170	166	-4
Commerce transfrontalier	60	139	79
Exécution des contrats	146	146	0
Fermeture d'entreprise	77	76	-1

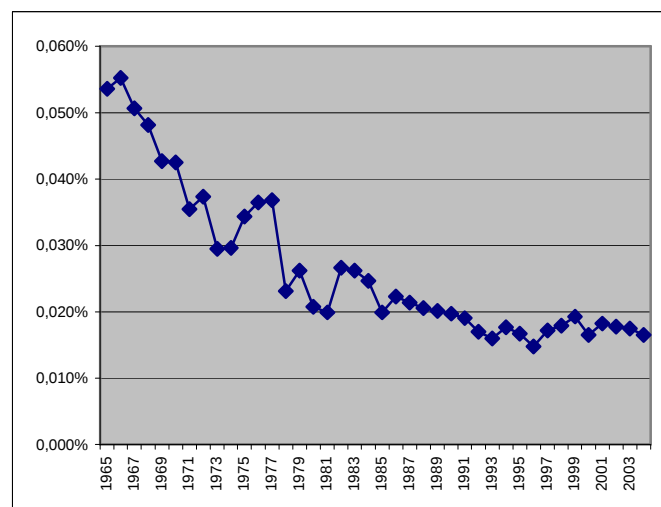
Source : Rapport Doing Business 2009

Depuis l'instauration du Conseil Présidentiel de l'Investissement, le Sénégal a réalisé des progrès notables en termes d'amélioration de son environnement des affaires, surtout en ce qui concerne la création d'entreprises dont le délai est ramené de 58 jours à 48 heures, le transfert de propriété et le commerce transfrontalier. En effet, selon le rapport 2009 du Doing Business, le Sénégal est classé parmi les dix meilleurs réformateurs au niveau mondial et le premier en Afrique et occupe la 11^{ème} place du Top 10 Africa francophone et lusophone. De plus, les indicateurs relatifs à l'embauche des travailleurs et la fermeture d'entreprises se sont légèrement améliorés tandis que ceux mesurant la protection des investisseurs et le paiement des impôts sont restés stables par rapport au classement Doing business 2008. En dépit de ces efforts, certains obstacles institutionnels, notamment la corruption, l'inefficacité administrative³, l'enregistrement d'une propriété, l'accès au crédit découragent l'implantation de nouvelles entreprises et rendent le Sénégal moins attractif. Ainsi, le Sénégal devra encore faire un effort dans l'allègement des procédures qui alourdissent son

environnement des affaires. Toutefois, avec les récentes difficultés conjoncturelles liées à une situation économique internationale défavorable et fortement ressenties par les ménages et le secteur privé (dette intérieure), la poursuite des réformes devrait plutôt privilégier la réduction des délais et l'amélioration des procédures administratives et non la réduction de leurs coûts.

Pour ce qui est des parts de marchés au plan mondial, l'analyse des performances des exportations mesurées par leur pourcentage dans les exportations mondiales, laisse apparaître une nette dégradation comme en témoignent les graphiques ci-dessous. En effet, la dévaluation du FCFA intervenue en 1994 n'a pas eu les effets durables escomptés en matière de promotion des exportations. Cet impact limité de la dévaluation sur la promotion des exportations pose le problème des obstacles structurels sous-jacents qui continuent d'entraver l'activité commerciale, en maintenant la part des exportations dans le PIB à 10% et en agissant faiblement sur la croissance économique.

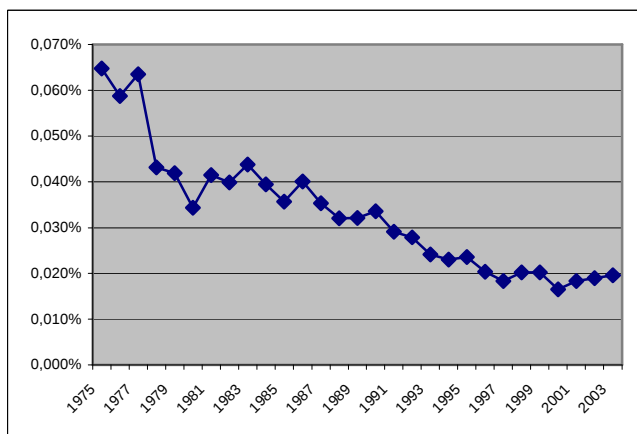
Figure 1 : Pourcentage des exportations du Sénégal dans les exportations mondiales en volume (2000=100)



Source : World Development Indicators, 2006

³ Selon les indicateurs de gouvernance dans le monde de 2009 confectionnés par la Banque mondiale, le Sénégal a des indicateurs négatifs (détérioration) pour la lutte contre la corruption (-9.50), l'efficacité du gouvernement (-13) et l'état de droit (-5.0) alors que ces indicateurs sont positifs (amélioration) pour le Ghana (efficacité du gouvernement =18, état de droit= 11, lutte contre la corruption= 15) et le Nigéria (efficacité du gouvernement =7, état de droit= 1, lutte contre la corruption= 3).

Figure 2 : Pourcentage des exportations du Sénégal dans les exportations mondiales en valeur



Source : World Development Indicators, 2006

Les résultats

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats d'estimation des paramètres grâce à la méthode FMOLS. Cette technique initialement introduite par Phillips et B.E. Hansen (1990) et Hansen (1992) permet de contourner, entre autres, le problème de biais d'endogénéité des variables explicatives et d'estimer une relation de long terme. L'analyse de ces résultats indique que le coefficient associé au taux de change réel est négatif et donc permet d'affirmer que dans l'état actuel des informations statistiques, la condition Marshall-Lerner n'est pas respectée pour l'économie sénégalaise. Autrement dit, une dépréciation réelle du taux de change n'entraîne pas une augmentation des exportations nettes.

Tableau 2 : Estimation avec l'introduction du TCER

Variables ⁴	Coefficient	Ecart-type
Constante	-7,1057	0,5768
Ln(PIB_FR)	0,74514	0,0916
Ln(PIB-IBAGRI)	-0,13838	0,1630
Ln(TCER)	-0,17596	0,0831
DUM94	0,46619	0,0624

Source : Estimations auteur

De plus, l'élasticité-prix des exportations nettes s'établit entre 0,17 à 0,37 en valeur absolue. Ce résultat est à mettre en rapport avec la modification de la structure de nos échanges commerciaux. En effet, l'Afrique de l'Ouest commence à occuper une place de choix dans nos exportations. Ce rééquilibrage de nos échanges renforce l'idée selon laquelle la

légère perte des gains de compétitivité issus de la dévaluation de 1994 est imputable à l'appréciation de la monnaie de nos principaux partenaires. Toutefois, avec le ralentissement économique constaté dans les pays industrialisés et le repli de l'Euro vis-à-vis du dollar américain, plus de perte de compétitivité pourrait être enregistrée pour l'économie sénégalaise.

Tableau 3 : Estimation avec l'introduction des termes de l'échange

Variables	Coefficient	Ecart-type
Constante	-6,9041	0,4310
Ln(PIB_FR)	0,79087	0,0465
Ln(PIB-PIBAGRI)	-0,12152	0,1047
Ln(TOT)	-0,37028	0,0846
DUM94	0,48809	0,0421

Source : Estimations auteur

L'analyse des coefficients associés au PIB réel sénégalais et au PIB réel français fait ressortir que leur signe est conforme à la théorie économique. Ainsi, plus l'activité économique est développée au Sénégal, plus il est nécessaire d'avoir du matériel ; ce qui entraîne ainsi une aggravation du déficit commercial via l'augmentation des importations. S'agissant du signe positif du coefficient relatif au PIB français, il témoigne d'une amélioration de la balance commerciale du Sénégal, suite à une hausse de l'activité économique du principal pays client du Sénégal car une hausse du PIB français se matérialise par une amélioration de la balance commerciale, via une augmentation des exportations.

De plus, le signe négatif attendu du coefficient relatif au PIB non agricole du Sénégal (-0,12) et validé par les estimations, révèle qu'une hausse du PIB national entraîne une hausse des importations et donc, une baisse des exportations nettes. Il est évident de rappeler qu'une amélioration des termes de l'échange signifie que les prix des exportations augmentent et/ou que les prix des importations diminuent. Dans une telle situation, si les volumes réagissent aux prix, *ceteris paribus*, le volume des exportations diminue et/ou le volume des importations augmente ; la balance commerciale se dégrade. Avec les résultats des estimations économétriques, il apparaît que la balance commerciale du Sénégal est sensible à l'évolution des termes de l'échange. Ainsi, une amélioration des termes de l'échange a un effet négatif sur la balance commerciale. Le coefficient négatif, laisse supposer qu'une augmentation des termes de l'échange

⁴ PIB_FR : PIB de la France, PIB-PIBAGRI : PIB non agricole, TCER : Taux de Change Effectif Réel, TOT : termes de l'échange, DUM94 : variable muette prenant 1 en 1994 et 0 ailleurs

engendre une dégradation de la balance commerciale. Un tel résultat confirme l'idée selon laquelle les consommateurs sénégalais ont une préférence accentuée de biens produits à l'étranger. De plus, cet effet négatif sur le solde commercial résulte des pertes de compétitivité enregistrées par l'économie sénégalaise et de l'augmentation de nos importations nécessaires pour soutenir la croissance économique moyenne de 5% réalisée par le Sénégal ces dernières années.

Dans un autre registre, une augmentation du taux de change réel engendre une dégradation du solde commercial du Sénégal avec ses partenaires.

Les résultats issus des estimations corroborent, en effet, les conclusions des analyses relatives aux difficultés rencontrées par l'économie sénégalaise dans la promotion des exportations. L'absence d'amélioration de la balance commerciale suite à une variation du taux de change est imputable aux obstacles structurels recensés dans les sections précédentes. C'est pourquoi, des réformes majeures doivent être envisagées pour soutenir une croissance durable basée, entre autres, sur les exportations. Ces réformes devraient être axées sur le renforcement d'un environnement des affaires capable, d'une part, d'attirer de nouvelles entreprises et, d'autre part, de densifier le tissu productif. Pour cela, on peut pratiquer une politique d'amélioration des infrastructures, de l'énergie, d'éducation (la promotion du capital humain), d'adoption d'un cadre juridique, réglementaire et administratif propice à l'investissement ou de toute autre mesure participant à un allègement des procédures qui alourdissent le climat des affaires.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser de manière empirique la réponse des exportations nettes du Sénégal suite à une variation du taux de change réel. La théorie économique suggère en substance que, si la somme des élasticités des importations et des exportations est supérieure à un, une dépréciation réelle de la devise entraîne une hausse des exportations nettes. Cette proposition est plus connue sous le nom de la condition Marshall-Lerner ou théorème des élasticités critiques. Ainsi, l'estimation du modèle ne valide pas une telle condition. Autrement dit, ***l'économie du Sénégal ne fournit pas les dispositions claires permettant***

d'enregistrer une amélioration de son déficit commercial suite à une dévaluation. En d'autres termes, les résultats économétriques ne militent pas pour l'instant en faveur d'une telle politique économique même si depuis quelque temps l'économie sénégalaise enregistre une perte de compétitivité.

De plus, l'effet négatif sur le solde commercial pourrait résulter des pertes de compétitivité enregistrées par l'économie sénégalaise et de l'augmentation de nos importations nécessaires pour soutenir la croissance économique moyenne de 5% réalisée par le Sénégal, ces dernières années.

Somme toute, les résultats militent en faveur du renforcement des politiques d'offre cherchant la mise à niveau de notre tissu productif, l'approfondissement des acquis en termes d'environnement des affaires, le maintien de la stabilité macroéconomique, etc.

De plus, les réformes devraient être axées sur l'amélioration des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation, sur la prestation des services de santé, sur le cadre juridique, réglementaire et administratif, sur le marché du travail, sur l'intermédiation du secteur financier et sur la gouvernance.

Toutefois, avec les récentes difficultés conjoncturelles liées à une situation économique internationale défavorable et vivement ressenties par les ménages et le secteur privé (dette intérieure), la poursuite des réformes devrait plutôt privilégier la réduction des délais et l'amélioration des procédures administratives et non la réduction de leurs coûts.